

Prévention **Environnement 48** se dote d'un défibrillateur



Les salariés ont été formés à l'utilisation de cet appareil qui peut sauver la vie en cas d'arrêt cardiaque.

La société mendoise de collecte de déchets Environnement 48 vient de se doter d'un défibrillateur destiné à sauver la vie de ses salariés et de toute personne présente sur son site qui seraient victimes d'un malaise cardiaque.

Aussi, il y a quelques jours, avait lieu la troisième et dernière session de présentation, au personnel d'Environnement 48 et de Chûmirec Massif Central (société également présente sur le site), du défibrillateur et de son mode de fonctionnement par Medika Lozère, fournisseur de l'appareil.

Au final, plus de cinquante personnes ont reçu une information quant à l'utilisation du défibrillateur.

« Un arrêt cardiaque peut frapper n'importe qui. Le décès récent d'un commentateur sportif connu en témoigne. C'est pourquoi l'entreprise souhaitait être équipée d'un défibrillateur. Celui-ci est simple d'utilisation pour toute personne », a commen-

té, M. Dalle, gérant de la société.

Les sessions de formation réunissant l'ensemble du personnel furent également l'occasion de sensibiliser le personnel au problème de l'alcoolologie et des addictions.

Il s'agit d'une problématique d'hygiène et de sécurité s'inscrivant aujourd'hui dans le champ de la responsabilité légale des chefs d'entreprise. La consommation d'alcool et autres produits psychoactifs peut se retrouver en milieu professionnel.

Cela peut conduire ainsi à des situations potentiellement dangereuses pour le salarié et ses collègues : problèmes de sécurité, accidents du travail, mais aussi, d'une manière plus générale, dégradation de la qualité de vie au travail, dégradation des relations entre les salariés, retards répétés, arrêts de travail et autres incidents d'exploitation.

C'est ainsi dans le cadre d'une démarche de prévention

globale et volontariste initiée par Environnement 48 que l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA) de Lozère, basée à Mende, est intervenue dans l'entreprise pour informer les salariés sur les risques liés à la consommation d'alcool et autres produits psychoactifs (café, ta-

Une campagne de sensibilisation en matière d'alcool et de drogue a aussi été menée

bac, stupéfiants...).

Cette campagne de sensibilisation, à travers une animation active et associée à une participation collective du personnel réuni en trois groupes, a permis de mieux comprendre les risques et de promouvoir la santé individuelle et collective.

Les objectifs de cette opéra-

tion de sensibilisation étaient dans un premier temps de disposer d'un minimum de connaissances sur les conséquences liées à la consommation d'alcool et autres substances et les moyens d'y faire face, et dans un second temps de connaître et pouvoir faire appel aux éléments du dispositif de prévention et de traitement en place sur le département.

Il est ressorti un bilan positif de cette campagne. Plusieurs personnes ont par exemple été encouragées dans l'idée d'arrêter de fumer, et un dialogue s'est instauré à ce sujet.

Au-delà de l'action de cette sensibilisation, une personne relais ayant un rôle d'écoute et d'orientation sera prochainement formée au sein de l'entreprise. Elle sera apte à répondre à d'éventuelles questions de l'ensemble du personnel dans le domaine de la santé. ●